

musée, et qu'il ait emporté avec lui dans le silence de la tombe le résultat de son expérience et de ses longues études sur ce sujet si intéressant.—Je ne serais pas même surpris que l'emplacement de la bourgade d'Ihonatiria ne fût à redécouvrir par quelque nouvel érudit. Les rares notes et indications qui se trouvent dans le musée ne seraient intelligibles que pour lui, ou ne contiennent que les noms de quelques donateurs de ses amis, à qui il devait certains spécimens.

Mais le Musée Huron n'en a pas moins une valeur considérable par son authenticité, par le prix qu'il a coûté à son généreux donateur et par son mérite intrinsèque. Aussi crois-je être bien fondé à dire que, en outre de la compétence du Dr Joseph-Charles Taché, la considération de sa royale générosité a été une des causes déterminantes qui l'ont fait nommer professeur titulaire de l'Université, bien qu'on n'eût que peu d'espérance qu'il fit jamais son cours.

Qu'il me soit permis de signaler encore la fameuse médaille rarissime « *Ke-beca liberata* », de Louis XIV, que M. Taché se procura avec beaucoup de peine, sur laquelle un des premiers numismates de Montréal avait jeté des yeux de convoitise ardente, mais dont il a fait très gentiment son deuil quand il a su que M. Taché en enrichissait le musée numismatique de l'Université Laval.

On vient de voir un exemple du désintéressement de Joseph-Charles Taché. J'en citerai un autre, qui se rattache indirectement à notre œuvre, mais qui achevera de peindre celui dont nous pleurons la perte. Tout le monde connaît l'œuvre immense accomplie par Mgr Tanguay, je veux dire son Dictionnaire généalogique des familles canadiennes. Comme toutes les grandes œuvres, celle-ci n'a pu naître toute déterminée dans la tête d'un seul homme. Il y a des impossibilités qui empêchent même la pensée de certains projets. C'est ce qui a eu lieu pour le Dictionnaire généalogique.

Mgr Tanguay, dans les différentes paroisses où il exerça le saint ministère, constata les difficultés qui se présentent très souvent par la détermination des degrés de parenté entre futurs époux. Son esprit méthodique lui eut bientôt fourni le moyen de remédier à cet embarras dans les limites de sa paroisse et des paroisses environnantes, en faisant un catalogue alphabétique sur cartes mobiles de tous les noms qui étaient consignés dans les registres paroissiaux de son voisinage. Ami intime de M. Taché pendant que tous deux habitaient Rimouski, il eut souvent occasion de lui faire voir l'avantage de son dictionnaire restreint; M. Taché, toujours à l'affût de tout ce qui pouvait promouvoir les intérêts de son pays et de ses nationaux, saisit de suite l'importance qu'il y aurait à étendre ce travail à toute la province et au moins à tous les canadiens-français. Mais comme Mgr Tanguay, il comprit que c'était là un ouvrage impossible pour un seul homme, quelque compétent qu'il fût, sans l'appui du gouvernement, qui seul pouvait donner l'autorité d'atteindre tous les registres des greffés. Or, comment intéresser le gouvernement à une œuvre semblable?

Les choses en restèrent donc là, à l'état de projet latent et à peu près inutile, jusqu'à 1864, où M. Taché fut appelé au poste de Sous-Ministre de l'Agriculture et des Statistiques à Ottawa. M. Taché, que les circonstances avaient séparé de son ami depuis plusieurs années, n'avait toutefois jamais perdu de vue le projet entrevu à Rimouski. Avec ce désintéressement qui, au risque de